

Éducation Musicale - Histoire des arts

Le cahier personnel de l'élève

◆ Pourquoi ?

Cet outil a pour finalité de « *matérialiser de façon claire, continue et personnelle le parcours suivi en histoire des arts* » tout au long de la scolarité de l'élève.

Il permet à l'élève :

- d'organiser et de fixer les connaissances;
- de situer dans le temps et dans l'espace les œuvres découvertes et étudiées;
- d'identifier les domaines artistiques dont elles relèvent;
- d'en détailler certains éléments constitutifs en utilisant quelques termes de vocabulaire spécifique;
- d'exprimer ses émotions et préférences face à une œuvre d'art en utilisant ses connaissances.

Il permet aux enseignants :

- de mettre en place un outil évolutif appelé à être complété et enrichi chaque année en fonction des programmations établies.

Il est en effet intéressant et important que ce « cahier personnel d'histoire des arts » soit envisagé en commun par les équipes pédagogiques de chaque cycle.

◆ Quel contenu ?

Des éléments de nature et de forme diverses y sont rassemblés.

- des textes recopiés à la main et/ou tapés à l'ordinateur : des comptes-rendus d'analyses collectives, des commentaires personnels traduisant des impressions et sentiments individuels;
- des fiches d'écoute (à titre d'exemple, plusieurs types de fiches sont proposées en page 2)
- des images pouvant être légendées et/ou annotées : des extraits de partitions, des dessins, des croquis, des photographies de compositeurs, d'instruments, des photocopies...
- des mots de vocabulaire spécifique de cette discipline.

L'élève y retrouve ainsi :

- des repères chronologiques;
- des précisions sur les artistes et leurs productions :
 - l'identité du compositeur et / ou de l'interprète, ses dates de naissance et de décès, sa nationalité,
 - le titre de l'œuvre, l'époque, son style, sa forme, sa formation...
- des synthèses des études menées en classe.

Remarque :

Il semble judicieux que les découvertes dans les différents domaines de la création artistique : les arts du sons (musique dite « savante », jazz, chanson, musique de film...) , les arts visuels, les arts du langage, les arts du spectacle vivant, les arts de l'espace soient regroupées par périodes historiques, au fur et à mesure des études.

◆ Quelle forme ?

- Chaque équipe pédagogique utilise le support de son choix, en étant conscient des avantages et de inconvénients de chacun : cahier, classeur, chemise, pochette, album-photo...

◆ Comment le faire vivre et évoluer ?

- En mettant en place régulièrement des occasions de s'y référer.
- En autorisant et incitant l'élève à enrichir son cahier, dans des espaces réservés aux notes et images personnelles (informations et commentaires supplémentaires, reproductions de portraits d'artistes, d'orchestres, d'instruments sous des formes variées : photographies découpées dans des magazines, documents imprimés ou photocopiés, cartes postales, timbres...).
- En permettant à l'élève de montrer, présenter et commenter son cahier à ses camarades, aux élèves des autres classes, aux parents.

◆ **Les textes de référence**

- Bulletin officiel n°32 du 28 août 2008 – *Organisation de l'enseignement de l'histoire des arts – École, Collège, Lycée*

La culture artistique de l'élève s'enrichit chaque année tout au long de son cursus, c'est pourquoi il apparaît intéressant que ce « cahier personnel d'histoire des arts » soit partagé par l'équipe pédagogique de chaque cycle. Cet outil permet donc le dialogue entre l'élève et l'enseignant et les différents enseignants eux-mêmes.